

Préavis de la Municipalité no 01/12**RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR
LA GESTION ET LES COMPTES 2011**

Séance du Conseil Général du 19 juin 2012

GESTION :

Durant l'année, la Municipalité s'est réunie régulièrement pour traiter les différentes tâches qui lui sont assignées. Les membres de la Municipalité ont participé aux assemblées des diverses associations régionales et intercommunales, à savoir, principalement :

- **ARAS – Régionalisation de l'Action sociale pour le Jura Nord Vaudois**
- **ACRG – Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson**
Cette association maîtrise l'organisation PCI, la santé et la sécurité au travail ainsi que l'approvisionnement de l'eau.
- **Arrondissement scolaire de Grandson**
- **Association forestière du 7^e arrondissement**
- **Association intercommunale de la déchetterie**
- **Entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées**
- **UCV (Union des Communes Vaudoises)**
- **AVASAD (association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile)**
- **ADNV (association pour le développement du nord-vaudois)**
- **EHNV (établissements hospitaliers du Nord-Vaudois)**
- **EMS de Corcelles**
- **STRID (société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets)**
- **RADEGE (réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs)**

COMPTES 2011

Le résultat de l'exercice se présente comme suit :

Revenu	frs.	1'498'792.72
Charges	frs.	1'486'426.52
Excédent de revenus	frs.	12'366.20
		=====

Les commentaires suivants expliquent un certain nombre d'écarts par rapport au budget :

COMPTES DE FONCTIONNEMENT**Conseil général (101)**

101.300.00 Indemnités scrutateurs pour élections communales et un grand nombre de votations cantonales et fédérales en 2011

Administration (110)

110.303.00 Rattrapage cotisations AVS sur années précédentes suite à une révision

110.311.00 Frais création site internet

110.318.00 Frais d'honoraires en plus pour la servitude pour le passage entre les quartiers de Clos Berthy

Impôts (210)

210.330.0 Amortissements sur débiteurs + défalcons de l'Etat

Finances (220)

220.352745.00 Balance péréquation selon budget + solde 2010 en notre faveur frs. 23'000.-

Forêts (320)

320.309.00 Nouvelle certification des forêts frs. 670.-

320.451.08 Reçu moins de subventions pour les jeunes peuplements

Bâtiments (351-352-353)

352.311.00 Achat de tables et de chaises pour la grande salle (au budget la dépense se trouvait au 352.314.00)

352.318.06 Modification assurance incendie

355.311.04 Achat de conteneurs pour le collège de l'Arnon.

355.322.00 Une avance à terme qui arrivait à échéance en septembre 2011 est dorénavant placée à court terme ce qui nous fait bénéficier de taux avantageux

Ordures ménagères (451)

451.318.00 On constate une nette diminution des déchets incinérables suite à l'introduction de la taxe au sac.

451.451.00 Subventions reçues suite à l'assainissement des dolines sur le territoire de montagne.

Instruction publique (510-520-530)

510/520.352.00 Séparation des frais relatifs à l'enseignement primaire et secondaire.

530.351.0 Remboursement du canton sur 2010. Dès 2011, ce poste est entièrement pris en charge par le canton suite à la bascule d'impôts

Temples et culte (580)

580.312.00 Décallage suite au décompte final qui se fait dorénavant en septembre (avant en décembre)

Prévoyance sociale (720)

720.351.00 Remboursement de frs. 16'200.- sur la facture sociale 2010

Service des eaux (810)

810.312.00 Nous avons consommé un peu moins d'eau de l'ACRG et d'autre part le prix au m3 a baissé

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Parcs et cimetière (440)

440.501.00 Solde des investissements pour la place de jeu du collège

BILAN

Rien de spécial à signaler.

Après les amortissements obligatoires selon préavis et les attributions aux réserves, le bénéfice de l'exercice se montait à fr. 72'366.20

Amortissements complémentaires

Service des eaux frs. 20'000.-

Collège de l'Arnon frs. 40'000.-

Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Général :

- vu le préavis no 01/12 : comptes 2011
- oui le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. d'accepter les comptes tels que présentés

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

D. Fardel

M. Jeanneret

